

COMMUNE  
DE  
VILLIERSFAUX

41 100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 9

DATE DE CONVOCATION

16/03/2026

COMMISSION  
COMMUNALE DES  
IMPOTS DIRECTS  
PROPOSITION LISTE

N°25-2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260320-25-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2026

Publication : 21/03/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, 9 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Villiersfaux se sont réunis à la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Mmes Caille Valérie, Corbin Martine, Guettier Gaëlle, Puichafray Noémie, Provost Annick, Mrs Bertin Cyrille, Charpin Vincent, Diard Maxime, Moyer Franck, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Excusés/Pouvoir : M. Desvaux Philippe a donné pouvoir à M. Charpin Vincent  
M. Richer Julien a donné pouvoir à Mme Puichafray Noémie

Secrétaire de séance : Mme Annick Provost

L'article 1650 paragraphe 3 du code général des impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux.

Aussi convient-il, à la suite des élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune de Villiersfaux.

Cette commission outre le maire, qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par la direction des services fiscaux, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. (soit 12 titulaires, 12 suppléants).

Après en avoir délibéré, les membres présents proposent la liste suivante :

**Commissaires titulaires**

Diard Maxime  
Desvaux Philippe  
Provost Annick  
Corbin Martine  
Wojnar Loïc  
Bertin Cyrille  
Guettier Gaëlle  
Caille Valérie  
Richer Julien  
Radet Michaël  
Simon Marc  
Corbin Didier  
**Blin Laurent**

**Commissaires suppléants**

Oudeyer Gilles  
Hallouin Dominique  
Houdebert Dominique  
Lebert Gilles  
Crosnier Sylvie  
Postchke Johannes  
Lucas Thierry  
Houdebert Brigitte  
Charpin Vincent  
Couzinou Nelly  
Corbin Jacques  
Leniau Jean-Luc  
**Norguet Jacky**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme :

La secrétaire de séance, Annick PROVOST Le Maire, Franck MOYER

